

Résidence photographique
« Les rencontres photographiques ViaSilva »

3ème édition



Richard Volante, Traces, 2018
Photographie extraite de la série durant
la résidence 2018

L'association Les ailes de Caius en partenariat avec la SPLA ViaSilva et Les Éditions de Juillet, propose le deuxième appel à candidature des *Rencontres Photographiques ViaSilva*.

Introduction :

Préparer la métamorphose d'un territoire, c'est commencer par aller à sa rencontre, pour le comprendre, tenter d'en déceler les mystères et le transformer sans le dénaturer.

ViaSilva, la voie sylvestre.

C'est un projet de développement urbain voué à s'inscrire dans une trame végétale. Ce sont surtout des personnes – habitants, salariés, entreprises, élus, urbanistes, paysagistes, architectes, opérateurs immobiliers, associations, artistes – mobilisés pour aller à la rencontre d'un territoire en métamorphose.

Les « **Rencontres photographiques ViaSilva** » c'est l'un des sentiers choisis pour « rencontrer » ce territoire. Il se veut le chemin des artistes, des rêveurs, et des témoins qui nous donne à voir ce qui nous échappe. Les objectifs :

- Révéler le territoire par un regard artistique du (de la) photographe nourrie de ses rencontres humaines et techniques.
- Mettre en lumière les lieux, les sentiments et les histoires qu'il (elle) souhaitera raconter pour inventer le ViaSilva de demain.



Richard Volante, Traces, 2018
Photographie extraite de la série durant
la résidence 2018

Les résidences photographiques ViaSilva :

Deux résidences sont proposées pour l'édition 2018/2019, une résidence longue durée (appel à candidature clos) et une résidence courte durée (3 mois).

Les artistes retenus seront invités à réfléchir ensemble pour proposer des solutions pour les restitutions (expositions etc...).

Les deux résidences seront structurées différemment, mais le thème est commun :

Durable : la ville en harmonie avec la vie, vivre sans hypothéquer le futur

En amont et en aval d'un projet urbain, de l'extension de la ville à la vie quotidienne d'un nouveau quartier, construire et habiter c'est impacter le territoire.

La propriété est le droit de jouir et disposer des choses dans un cadre légal. Cette notion romaine de la possession change aujourd'hui et intègre l'idée d'une transmission aux générations futures. Construire, vivre, se chauffer, recycler, se déplacer : nos activités impactent notre lieu de vie durablement. Comment le génie humain dans le cadre d'une éco-cité (nouvelles technologies, économie verte, gestion des ressources, constructions durables), peut-il répondre aux besoins des hommes et aux enjeux écologiques ?

Les propositions artistiques questionneront ces notions fondamentales pour notre avenir à tous.

Le présent appel à candidature concerne la résidence courte. La résidence longue a fait l'objet d'un appel à candidature diffusé en novembre 2018.

Le lauréat de la première résidence est Jeremias Escudero, photographe mexicain qui a commencé son projet.

Contenu du présent appel à projet :

Résidence 2 (courte durée)

Dans le cadre de la thématique « *Durable - La ville en harmonie avec la vie : vivre sans hypothéquer le futur* » les candidat.es vont développer un projet photographique personnel.

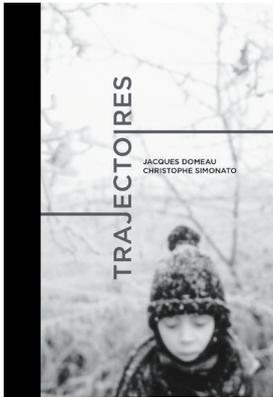
Le/la lauréat.e bénéficie de :

- La mise à disposition gratuite d'un lieu de vie (petite maison au cœur du bourg de Cesson-Sévigné, près de la place de l'église). L'hébergement se compose d'une petite cuisine, d'une chambre, d'une pièce de vie et d'une salle d'eau. La surface est de 55 m².
- Un budget de résidence de 5 000 € pour les trois mois. L'association prendra en charge un aller/retour domicile-lieu de résidence (bus, train, avion). Ces frais seront remboursés à l'artiste sur présentation de justificatif d'achat, sur la base d'un tarif en 2^{ème} classe pour le trajet le plus court (frais plafonnés).
- Un vélo sera mis à disposition de l'artiste.

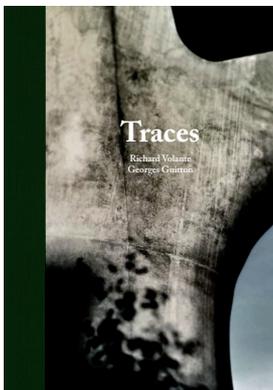
L'artiste est tenu d'apporter son matériel photographique et informatique et les matériaux nécessaires à son projet.

L'association prendra en charge les frais de production des restitutions, après validation du budget prévisionnel fourni par l'artiste en concertation avec l'association. Le retour des œuvres dans le lieu de résidence habituel de l'artiste sera à sa charge.

Le contrat de résidence est conclu entre l'association Les ailes de Caïus et l'artiste sélectionné. Il stipule les obligations de l'artiste, les moyens matériels et financiers proposés, les conditions de divulgation du travail, précise la durée de la résidence, la responsabilité de l'artiste etc.



*«Trajectoires»,
Jacques Domeau
Christophe Simonato
1^{er} opus de la collection*



*«Traces »
Richard Volante
Georges Guilton
2^{ème} opus de la collection*

Les restitutions de la résidence :

Un livre sera édité dans la collection des « Rencontres Photographiques ViaSilva » et diffusé à la fin de l'année 2019 (1^{ère} édition : *Trajectoires*, Christophe Simonato et Jacques Domeau, 2^{ème} édition : *Traces*, Richard Volante et son collectif de salariés photographes).

Une exposition sera organisée en fin de résidence.

Une collaboration avec l'association sera nécessaire pour adapter la faisabilité des projets de restitutions proposés par les photographes (en fonction des moyens techniques, humains, financiers nécessaires)

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des dossiers : **17 février 2019 (inclus)**

Par mail : [residences\[@\]ailesdecaius.fr](mailto:residences[@]ailesdecaius.fr)

Ou par courrier : Association Les ailes de Caius, 60A rue de la Rigourdière, CS71705 - 35517 Cesson-Sévigné cedex

Peut faire acte de candidature tout photographe résidant en France ou en Union Européenne, sans limite d'âge. L'artiste doit maîtriser l'usage oral et écrit de la langue française.

Éléments à fournir :

- Le curriculum vitae du/de la candidat.e [deux feuillets maxi]
- Une lettre de motivation (préciser la disponibilité sur le temps du projet)
- Un dossier présentant son activité, avec liens et/ou DVD si justifié et les références des projets que le candidat souhaite mettre en avant
- Une note d'intention relative au projet demandé et au thème artistique de l'année : *Durable, la ville en harmonie avec la vie : vivre sans hypothéquer le futur* (trois feuillets maxi)
- Un document stipulant de la capacité à facturer via un numéro SIRET

Calendrier :

Sélection : 18 > 22 février

Les différentes candidatures reçues seront examinées par le comité artistique des Rencontres Photographiques ViaSilva constitué des représentants des Ailes de Caius, de ViaSilva, des Editions de Juillet et d'une personnalité extérieure.

Réponses et convocation : 25 et 26 février

Les dossiers non retenus pour un entretien recevront une réponse par mail.

Entretiens : 27 et 28 février

Les candidatures retenues donneront lieu à un entretien tenu par le comité artistique permettant au / à la candidat.e, d'explicitier sa démarche artistique et culturelle qui aura lieu dans les locaux de l'association Les ailes de Caius (Cesson-Sévigné). Pour les candidat.es ne pouvant se déplacer un entretien par vidéo conférence est possible.

Résultat : 4 mars

Le résultat de la sélection sera communiqué par mail aux candidat.es. Lors de l'arrivée sur site du / de la lauréat.e une journée sera organisée avec l'équipe de l'association Les ailes de Caius et la SPLA ViaSilva afin d'affiner les projets et perspectives de sa résidence

La résidence démarrera au plus tard le 01/04/19